

28/09/2021	Contact : Elodie FAYET <a href="mailto:fayete@d42.ffbatiment.fr">fayete@d42.ffbatiment.fr</a>	2021.282
------------	--	----------

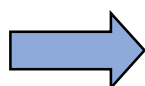
Retrouvez ces informations sur notre site [www.btp42.fr](http://www.btp42.fr) à la rubrique documents

## LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE : REPRENDRE OU CEDER, CELA SE PREPARE !

Vous envisagez de céder, transmettre ou reprendre une entreprise, à court ou moyen terme, votre Fédération vous propose un service spécifique d'accompagnement tout au long de votre projet.

### CEDER SON ENTREPRISE :

Une transmission d'entreprise ne s'improvise pas : plusieurs années peuvent être nécessaires pour passer le relais dans de bonnes conditions.



### LES BONNES QUESTIONS A SE POSER AVANT DE CEDER SON ENTREPRISE :

#### **Quand ?**

*A quel moment céder mon entreprise ?  
Puis-je partir à la retraite ?  
Pourrais-je bénéficier d'avantages fiscaux lors de la transmission ?*

#### **Quoi ?**

*Que vais-je céder ? Un fonds de commerce, l'intégralité de la société ?  
A quel prix ? Quelle est la valeur de mon entreprise ?*

#### **A qui ?**

*Est-ce que je cède à mes enfants ?  
Vente ou donation ?  
Ai-je un repreneur potentiel ? Peut-être un salarié en interne ?*

#### **Après la vente ?**

*Quelle est ma situation familiale et patrimoniale ? Et demain, quelles seront mes ressources ?  
Quels sont mes projets ?*

### Anticiper la transmission de son entreprise permet de :

- Définir précisément son projet de cession,
- Evaluer et valoriser l'entreprise,
- Faire le point sur les avantages fiscaux,
- Trouver le bon repreneur,
- Se préparer psychologiquement à céder son entreprise et à commencer une nouvelle vie.

## REPRENDRE UNE ENTREPRISE : C'EST DECIDE, JE ME LANCE !

Avant de se lancer, le repreneur doit également se poser les bonnes questions afin de finaliser son projet de reprise :

Quels sont mes attentes et mes motivations ? Suis-je vraiment prêt à m'investir ?  
Vais-je m'associer avec quelqu'un ?

Sous quel délai reprendre ?  
Comment m'organiser (éventuellement organiser départ de l'actuelle entreprise) ?

Mes compétences sont-elles en adéquation avec l'entreprise ciblée ?  
Ai-je besoin d'une formation ?

De quel capital je dispose ? Ai-je consulté tous les financeurs possibles ? Quel montage financier ? Quelles aides ?

Quelle entreprise ? Quelle taille ?  
Quel secteur d'activité ? Quelle localisation ?

## TOUT AU LONG DU PROCESSUS DE TRANSMISSION OU DE REPRISE, LA FEDERATION VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS PROPOSE :

- une écoute **individualisée et confidentielle**,
- une aide à la recherche de repreneurs et à la mise en relation avec des cédants,
- des **partenariats** avec des consultants et experts sur le sujet,
- des réponses juridiques et adaptées dans de nombreux domaines (*financier, fiscal, patrimonial, juridique...*),
- diffusion et consultation des offres de cession sur notre site internet : <http://www.transmibat.fr>

Nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-joint. Vous pouvez également contacter Elodie FAYET (*Juriste à la Fédération du BTP de la Loire*) pour plus d'informations : [fayete@d42.ffbatiment.fr](mailto:fayete@d42.ffbatiment.fr)